## **ELECTIONS DÉPARTEMENTALES LES 20 ET 27 JUIN 2021**

# **POUR LE CANTON UNE GAUCHE ÉCOLOGIQUE & SOLIDAIRE**

## Canton de Granville

Granville
Donville-les-Bains
Saint-Pair-sur-Mer
Yquelon



Johan Leguelinel Remplaçant 31 ans, marin pêcheur, Granville Isabelle ANGE Titulaire 66 ans, enseignante retraitée, Granville

Gaëlle Bévan-Durier Remplaçante 48 ans, épicière bio, Saint-Pair-sur-Mer

Yann ALARY Titulaire 60 ans, agent SNCF, Granville

Cette crise sans précédent a souligné l'incurie des politiques menées par l'exécutif départemental. Le fiasco «Manche numérique» a fait prendre un retard considérable au développement de la fibre sur notre territoire.

Le sous-investissement dans les politiques de solidarité, érigé en règle par la majorité départementale, a accentué la précarité et l'isolement de bon nombre de nos concitoyens.

Nous vous proposons d'apporter du changement, au sein du Conseil Départemental, afin de retrouver la confiance et l'engagement de la population.

Nous demanderons la transparence, l'exemplarité et le non cumul des mandats des élus. Nous porterons des projets solidaires, des projets de développement et d'urbanisme raisonné respectueux de l'environnement.

Nous, citoyens, militants associatifs, syndicaux et politiques, avons la volonté de porter à l'échelle départementale des mesures concrètes pour répondre à cette urgence écologique, sociale, solidaire et démocratique.

Les 20 et 27 juin, votez pour Isabelle Ange, Yann Alary, Gaëlle Bévan-Durier et Johan Lequelinel

Suivez et participez à la vie du collectif :

https://www.facebook.com/Collectif-Granville-2020-107109524070534

Pour nous contacter: collectif.granville2020@netc.fr

## o Pour une démocratie citoyenne participative et pour plus de transparence

Créer un comité départemental d'éthique.

Lutter contre l'opacité : au moins obtenir les bilans annuels des structures satellites comme Manche Numérique...

Assurer une liaison réelle et régulière entre élus, citoyens, associations et acteurs économiques.

Consulter et concerter la population pour les décisions et les projets importants.

## o Pour accélérer la transition écologique

Développer des circuits courts et limiter l'artificialisation des sols.

Soutenir la rénovation énergétique et les énergies renouvelables.

Augmenter la part de l'alimentation locale et biologique des collèges.

Finaliser les voies vertes.

Encourager la mise en place d'un pilotage départemental du dossier « érosion du littoral ».

## o Pour un département plus solidaire

Faciliter les demandes d'aides sociales et l'accès aux outils numériques.

Venir en aide aux foyers en précarité énergétique.

Expérimenter une allocation type RSA pour les 18-25 ans.

Développer la construction d'EPAHD à but non lucratif et des habitats partagés et inclusifs.

Améliorer la prise en charge des enfants, adultes en situation de vulnérabilité, de fragilité.

Créer des places en crèches et haltes-garderies.

Faciliter la mobilité des personnes en situation de handicap.

## o Pour l'éducation, la culture, la jeunesse et le sport

Soutenir le monde associatif, culturel et sportif.

En collège, mener des ateliers de prévention (santé, environnement, discrimination, harcèlement). Adapter les structures sportives, culturelles, les collèges à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Développer des relais d'information pour lutter contre toutes formes de discrimination, racisme, sexisme, homophobie, violences conjugales.

Agir pour la préservation des patrimoines.

#### o Pour l'économie et l'emploi

Accompagner la relance économique des entreprises de l'après COVID.

Lutter contre les déserts médicaux et défendre les services publics de proximité.

Favoriser les démarches durables tant sur le plan agricole que sur la pêche.

Développer les emplois verts.

Favoriser l'implantation d'activités économiques vertueuses.

Soutenir, développer des nouvelles formes de production énergétique.

### Pour les ports

Avoir une politique adaptée à chaque infrastructure et revoir leur gouvernance.

Mettre en place un système de traitement et de valorisation des sédiments de dragage pour l'ensemble des ports de la Manche.

Maintenir l'équilibre entre les quatre activités portuaires : pêche, cabotage, nautisme et transport de passagers.

Avoir un personnel dédié au développement économique des ports.